

JOURNAL SYNDICAL

Volume 1, numéro 3

Voici la troisième édition du journal syndical. Nous vous informerons ,entre autres, des séances d'affection et de leur fonctionnement.

Si avez des sujets auxquels vous désirez obtenir de l'information , n'hésitez pas à nous en faire part, il nous fera plaisir de les inclure dans une prochaine édition.

En espérant que ce nouveau mode de communication vous plaise et réponde à vos questionnements.

Votre comité exécutif



De gauche à droite, de haut en bas : Karine Beauchemin, Jacinthe Leduc, Geneviève Dagenais, Cynthia Bérard, Anick Péloquin, Mélissa Fontaine et Éric Dufresne.

ÉTÉ

2022

Syndicat du personnel
TAE
du Val-des-Cerfs

Voici la présentation de votre comité exécutif et les moyens de nous joindre :

Jacinthe Leduc, Présidente

Éric Dufresne, Trésorier

Karine Beauchemin, Secrétaire

Cynthia Bérard, Agente de Grief

Mélissa Fontaine, VP secteur général

Anick Péloquin, VP secteur adaptation scolaire

Geneviève Dagenais, VP secteur service de garde

700, rue Denison Ouest

Granby J2G 4G3

Tél : 450-372-0165 p. 65030

Courriel : csntae@csvgdc.qc.ca

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Syndicat-du-personnel-TAE-du-Val-Des-Cerfs>

SÉANCE D'AFFECTION

Dans la convention collective, il y a une disposition qui permet à l'employeur d'offrir les postes lors d'une séance d'affectation au lieu de faire des affichages. Lors de ces séances, vous devez choisir un poste, dans un des 3 secteurs donnés, soit au secteur général, en adaptation scolaire ou en service de garde selon le cas, pour la prochaine année scolaire. Nous vous rappelons que votre choix est personnel et que vous ne devez penser qu'à vous. Ce sera votre travail pour la prochaine année scolaire.

Nouvelles dispositions dans la convention collective pour l'adaptation scolaire.

Le plan d'effectif devra comprendre, pour chacun des postes de TES ou tech interprète, et ce, **en dehors de la présence des élèves**, un temps de planification, de préparation et d'organisation requis pour les services dispensés aux élèves (rencontres équipe-école, suivis auprès des parents ou d'autres intervenants). Ce temps est établi sur une base hebdomadaire et doit tenir compte du type de clientèle. (Réf.: c.c. 7-3.24)

Le centre de services n'est pas tenu de procéder à l'abolition d'un poste lorsqu'entre autres, les heures du poste sont majorées de 10% ou moins pour un maximum de 2,5 heures. Cette **majoration** peut être effectuée **une seule fois**, tant que le poste ne fait pas l'objet d'une abolition ou tant qu'il n'est pas offert en séance d'affectation ou par affichage. Cette majoration ne peut avoir pour effet de modifier un poste à temps partiel en un poste à temps complet et ne peut, pour un poste à temps complet, excéder la durée de la semaine régulière de travail. (c.c. 7-3.35 e)).



Adaptation Scolaire Sécurité d'emploi (Réf.: c.c. 7-3.22—7-3.34)

TES—PEH—Tech interprète
Selon la convention collective, au plus tard au mois d'août, mais notre CSS tient la séance à la fin juin (27 juin 2022)). Le CSS peut tenir une séance d'affectation lors de laquelle les postes vacants et les postes libérés sont alors comblés selon l'ordre d'ancienneté.

Cependant, la possibilité de choix des personnes est différente selon le statut du poste de la personne dans le plan d'effectif, soit: maintenu, aboli et recréé ou aboli .

Seules les personnes ayant un "poste aboli et recréé" ou un "poste aboli" peuvent déplacer une personne moins ancienne. Les autres doivent choisir dans le bassin des postes vacants ou libérés en cours de séance.

Les postes demeurés vacants à la suite de l'application des clauses 7-3.29 à 7-3.32 sont comblés, conformément à la clause 7-1.11. (Séance 7 juillet 2022)
Le cas échéant, ces postes vacants ne sont pas offerts aux personnes salariées régulières qui y ont eu accès. (Réf.: c.c. 7-3.33)

Service de garde Sécurité d'emploi (Réf.: c.c. 7-3.35—7-3.42)

Techniciens/Techniciennes en SDG

Pour les techniciens/techniciennes en SDG, une séance d'affectation est tenue préalablement. Toutes personnes détenant un poste en SDG et possédant les qualifications requises pour obtenir un poste technique, peuvent y participer. Ils sont alors appelés à choisir un poste vacant, dans un premier temps par ordre de corps d'emploi, puis par ordre d'ancienneté.

Les remplacements d'un an, de TSDG, sont aussi offerts à la fin de cette même séance.

Éducateurs/éducatrices en SDG Éducateurs/éducatrices CP en SDG

Au plus tard au mois d'août mais habituellement avant la mise à pied cyclique, le CSS procède au rappel, par ordre d'ancienneté, des personnes **salariées régulières** en offrant par service de garde, les postes établis en SDG en excluant les postes nouvellement créés et ceux définitivement vacants. Ces derniers seront comblés lors de la séance d'affectation en SDG.

(5 juillet 2022 Réf.: c.c. 7-3.38)

Les postes restants sont alors offerts à la séance d'affectation du mouvement de personnel conformément à la clause 7-1.11 de la c.c. (7 juillet 2022),



Séance d'affectation - Mouvement de personnel

(Réf.: c.c. 7-1.11 B) I et II) a) à f))

T.E.S.—P.E.H.—Éducateurs/éducatrices en SDG

7 juillet 2022 à 9h00 à l'école Joseph-Hermas-Leclerc

Lors de cette séance, les postes demeurés vacants tant en adaptation scolaire qu'en service de garde sont offerts par ordre d'ancienneté, à tout le **personnel régulier n'ayant pas eu accès** et possédant les qualifications requises, aux **personnes inscrites sur la liste de priorité d'embauche** (selon le corps d'emploi et par ordre de durée d'emploi) et aux personnes détenant un emploi de **surveillant d'élèves** possédant les qualifications requises (par ordre de durée d'emploi —Chap. 10 c.c.)

***** IMPORTANT*****

Dans notre CSS, une dernière séance d'affectation est tenue en août (16 août 2022) afin d'offrir, s'il y a lieu les postes ajoutés au cours de l'été et offrir les postes en remplacement dont les titulaires seront en congé pour l'année scolaire complète.

Départ d'un membre de notre comité exécutif

Le trésorier de notre comité exécutif, Éric Dufresne, poursuivra son parcours professionnel à titre d'analyste programmeur au sein de notre centre de services Scolaire, à compter du 1er juillet prochain. Il changera alors pour la catégorie d'employé de professionnel. Éric devra donc libérer ses fonctions de trésorier, le 30 juin, et par le fait même changer d'accréditation syndicale.

Éric est impliqué syndicalement depuis le changement d'allégeance pour la centrale syndicale de la CSN d'où notre syndicat "Syndicat du personnel technique, administratif et éducatif du Val-des-Cerfs – CSN."

Son implication au sein de notre syndicat n'est pas à discuter. Son expérience, ses réflexions, ses commentaires et ses idées innovatrices ont contribué à faire avancer des dossiers et la vie syndicale dans notre groupe.

Notre pince sans rire et un peu soupe au lait préféré nous quitte pour de nouveaux défis à la hauteur de ses compétences. Nous lui souhaitons le plus grand des succès et nous espérons qu'il pourra se réaliser pleinement.

Bonne chance Éric dans tes nouveaux projets et merci pour toutes ces années d'implication syndicale.

Les membres du comité exécutif

Profitez de votre été pour faire le plein d'énergie!

Au retour, nous vous consulterons au sujet des prochaines négociations du secteur public.

Nous tiendrons une assemblée générale vers le 20 septembre 2022 afin de vous faire part des demandes d'aspects financiers des négos.

Bonnes vacances!

N'oubliez pas si vous avez quelques questionnements que ce soit, communiquer avec nous.

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées à l'aide du code QR

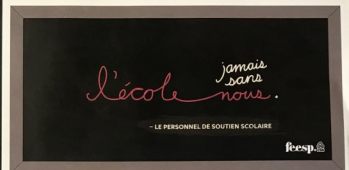


SYNDICAT DU PERSONNEL TECHNIQUE,
ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF DU VAL-DES-
CERFS - CSN

Pour rester informé :

Je mets à jour mes
coordonnées :

- Courriel;
- Téléphone;
- Adresse;
- Carte
d'adhésion.



Une seule étape facile avec le code QR



<https://libreservice.csn.qc.ca/adhesion/#/0925101TechniqueAdministratifEducatifValdesCerfs>



SECTEUR
SCOLAIRE

Vous pouvez joindre votre syndicat au :

450 372-0165, poste 65030

csntae@csvdc.qc.ca

<https://m.facebook.com/Syndicat-du-personnel-TAE-du-Val-Des-Cerfs-107696044166074/>

Où à l'adresse suivante:

[https://libreservice.csn.qc.ca/adhesion/
#/0925101TechniqueAdministratifEdu-
catifValdesCerfs](https://libreservice.csn.qc.ca/adhesion/#/0925101TechniqueAdministratifEducatifValdesCerfs)

Bon été!